

# UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT)

Myria AM

## Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

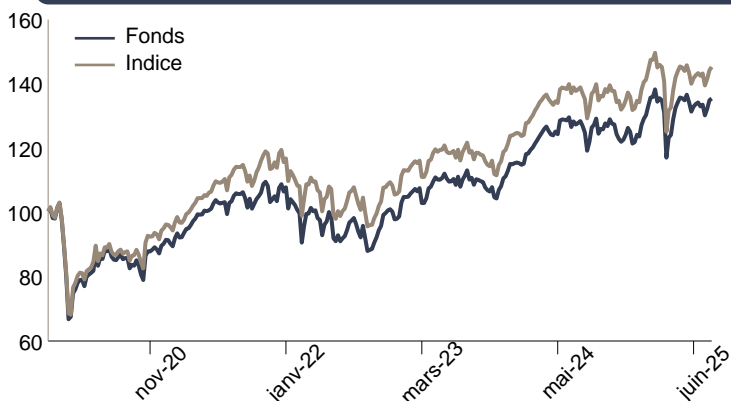
## Profil de risque



## Chiffres clés au 29/08/2025

Valeur liquidative	178.36 €	Nombre de positions	55
Actif net du fonds	49.61 M€	Taux d'investissement	97.88%

## Evolution de la performance



Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (Le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025. L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

## Principaux mouvements

Achats/Reforcements	Ventes/Allègements
Deutsche Telekom Ag-	Bnp Paribas
Asml Holding Nv	Commerzbank Ag
Novartis Ag-Reg	Axa Sa
Sap Se	Adyen
Roche Holding Ag	Vinci Sa

## Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Novo Nordisk A/S-B	0.31%	Sap Se	-0.34%
Novartis Ag-Reg	0.26%	Schneider Electric S	-0.21%
Banco Santander Sa	0.24%	Axa Sa	-0.16%
Siemens Ag-Reg	0.19%	Muenchener Rueckver	-0.09%
Nestle Sa	0.17%	Bnp Paribas	-0.08%
<b>Total</b>	<b>1.17%</b>	<b>Total</b>	<b>-0.88%</b>

## Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR001400UWK0	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	29/04/2025	Droit d'entrée (max) :	4.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	3.07%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	cf prospectus
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

## Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	1.21%	1.43%	-0.22%
YTD	9.01%	7.81%	1.20%
3 mois	-1.09%	-0.56%	-0.53%
6 mois	-2.43%	-3.13%	0.70%
1 an	3.29%	2.51%	0.78%
3 ans	44.04%	41.63%	2.41%
5 ans	56.15%	64.50%	-8.35%

## Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	16.80%	Ratio de Sharpe	0.03
Volatilité de l'indice	17.34%	Ratio d'information	0.34
Tracking Error	2.32%	Beta	0.96

## 10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Uff Dynasties Famili	5.82%	Fonds actions
Asml Holding Nv	4.46%	Technologies
Novartis Ag-Reg	4.31%	Santé
Sap Se	4.19%	Technologies
Roche Holding Ag	4.01%	Santé
Siemens Ag-Reg	3.83%	Industrie
Nestle Sa	3.56%	Consommation de base
Allianz Se-Reg	3.32%	Finance
Banco Santander Sa	3.12%	Finance
Iberdrola Sa	2.93%	Services aux collectivités
<b>Total</b>	<b>39.56%</b>	

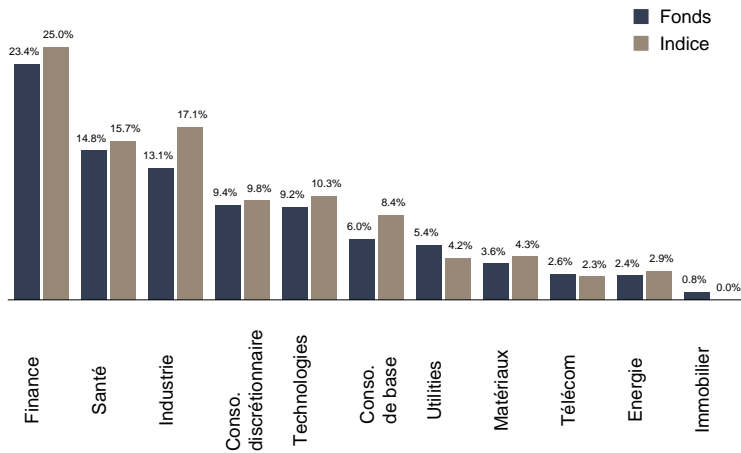
## Gérant financier

Myria AM

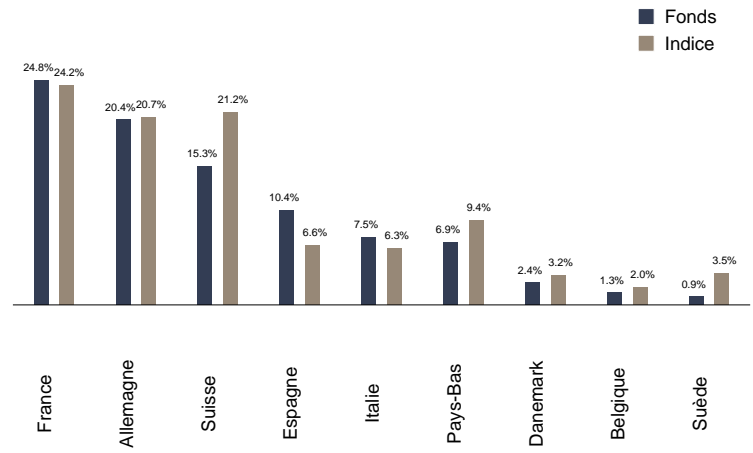
Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

# UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT)

## Répartition par secteurs de la poche actions



## Répartition par pays



## Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
<b>2025</b>													
Fonds	7.42%	4.01%	-4.16%	-1.11%	4.09%	-1.46%	-0.83%	1.21%					9.01%
Indice	7.34%	3.68%	-4.88%	-1.44%	3.92%	-1.64%	-0.32%	1.43%					7.81%
<b>2024</b>													
Fonds	2.51%	2.24%	4.65%	-1.87%	3.12%	-1.14%	-0.27%	2.19%	-1.14%	-3.03%	-0.69%	-0.47%	5.95%
Indice	2.66%	2.77%	3.83%	-2.33%	3.27%	-0.42%	-0.03%	1.88%	-1.03%	-3.37%	-0.16%	-0.41%	6.57%
<b>2023</b>													
Fonds	7.66%	1.26%	1.20%	2.48%	-2.07%	3.14%	1.59%	-2.43%	-2.25%	-2.80%	6.81%	3.16%	18.51%
Indice	7.26%	1.65%	1.29%	2.23%	-2.04%	2.90%	1.60%	-2.46%	-2.38%	-3.18%	7.28%	3.66%	18.53%
<b>2022</b>													
Fonds	-3.61%	-4.20%	0.43%	-1.06%	-0.05%	-8.33%	6.77%	-4.47%	-5.01%	7.33%	7.10%	-3.63%	-9.77%
Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%	7.11%	-3.64%	-11.36%
<b>2021</b>													
Fonds	-1.51%	2.90%	6.38%	2.19%	2.50%	0.98%	0.71%	2.62%	-3.43%	4.09%	-3.81%	5.80%	20.55%
Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%
<b>2020</b>													
Fonds	-1.86%	-8.52%	-15.30%	5.19%	2.92%	4.51%	-2.31%	2.24%	-3.24%	-6.15%	13.94%	1.37%	-9.89%
Indice	-1.33%	-8.66%	-13.34%	5.38%	2.42%	3.29%	-1.78%	2.38%	-1.57%	-5.38%	14.03%	2.00%	-5.17%

Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Commentaire de gestion

Le mois d'août 2025 a été remarquablement calme, et les marchés, dans leur ensemble, ont poursuivi leur progression. Pourtant, le 1er août, les actions ont chuté d'environ 2 %, sous l'effet du déploiement par Donald Trump de deux sous-marins nucléaires près de la Russie, en réaction à des commentaires de l'ancien président et ancien Premier ministre Dmitri Medvedev, qu'il a qualifiés d'« incendiaires ». Mais, très vite, la torpeur estivale a repris ses droits et force est de constater que ni le conflit israélo-palestinien, ni l'intransigeance de Vladimir Poutine face aux puissances occidentales réclamant un cessez-le-feu n'ont eu le moindre impact sur les marchés financiers. De même, l'affrontement inhabituel entre le président américain et la gouverneure de la FED, Lisa Cook, n'a pratiquement eu aucun effet, alors même que cette dernière a saisi la justice pour invalider son limogeage par Donald Trump, qu'elle juge illégal. C'est plutôt le discours très accommodant de Jerome Powell à Jackson Hole — préfigurant une future baisse du principal taux directeur de la FED — qui a provoqué un nouveau recul du dollar. Seule la demande d'un vote de confiance du Premier ministre français, qu'il est a priori certain de perdre, a entraîné une baisse modérée des actions françaises ainsi qu'un élargissement de l'écart de taux avec l'Allemagne, revenu à 80 points de base sur la référence à 10 ans.

Ainsi, sur le mois, seuls les indices actions français terminent en baisse : le CAC 40 et le CAC Mid reculent d'environ 1 %, tandis que le CAC Small ne s'effrite que de 0,15 %. À l'inverse, l'Eurostoxx 50 et le Stoxx 600 poursuivent leur progression, avec des hausses comprises entre 0,6 % et 1 %. Aux États-Unis, les indices restent portés à la fois par les résultats des entreprises et par l'activisme politique du président. Le S&P 500 s'adjuge ainsi plus de 2,5 %, tandis que le Nasdaq progresse de 1,6 %. En effet, si les dépassements d'attentes sont largement salués — comme pour MongoDB, qui bondit de plus de 31 % sur le mois —, les déceptions se paient très cher, à l'instar de Marvell Technology qui s'effondre de près de 20 % sur la période. Sur le front obligataire, si le taux à 10 ans allemand reste quasiment stable, le 10 ans français s'écarte de 16 points de base. Aux États-Unis, le 10 ans recule de 15 points de base, porté par l'espoir d'une réduction des taux directeurs. En corollaire, le billet vert perd à nouveau près de 2,5 % face à l'euro comme face au yen.

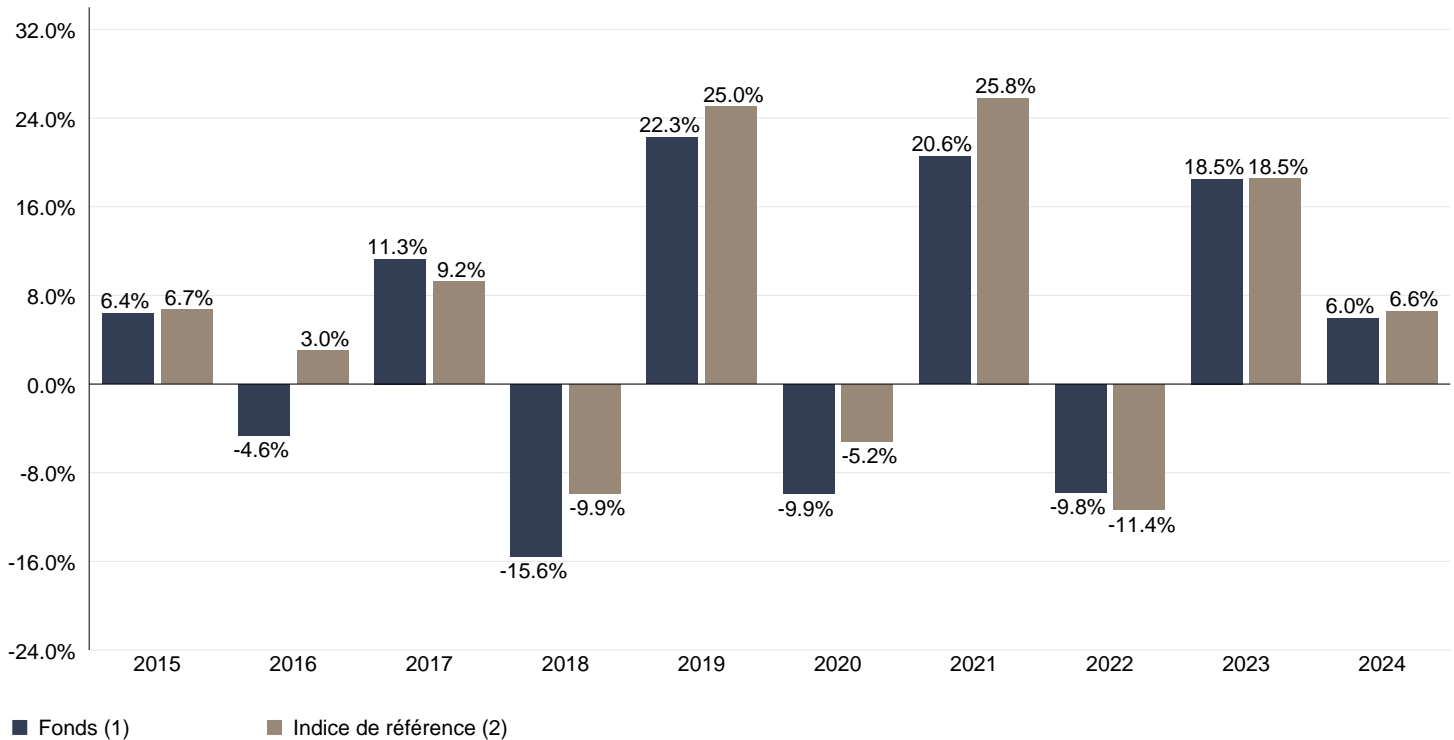
Dans ce contexte, le portefeuille s'est bien comporté et n'a pas souffert de sa surexposition au marché français. Pour autant, nous avons un peu réduit le poids des entreprises françaises, en particulier celles qui sont les plus impactées à une tension sur les taux (banques, assurances et construction). Enfin, en tout début de mois, nous avons soldé notre position sur la banque allemande Commerzbank, celle-ci ayant atteint notre objectif de cours après un parcours exceptionnel de plus de 120% depuis son introduction dans le portefeuille en décembre dernier !

*Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.*

## Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025.

(2) L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

**Date de création :** 17/06/2005

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

# UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT)

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

## INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

## APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

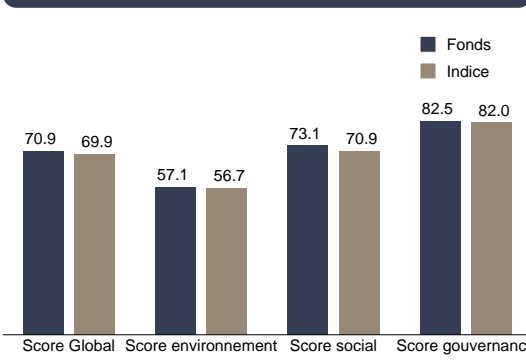
## INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR

## Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	70.9	92.45%
Indice	69.9	100.00%

## Score global et critères



## Top 10 émetteurs : score ESG

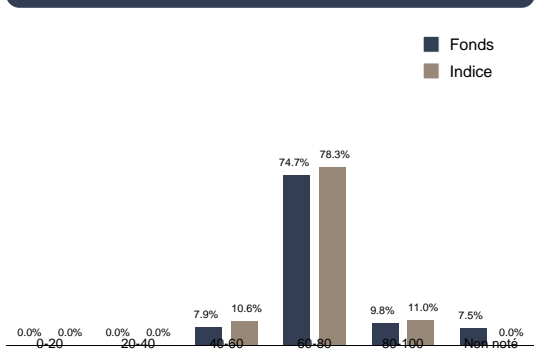
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.14%	83
Roche Holding Ag	4.10%	82
Zurich Insurance Gro	0.68%	82
Ing Groep Nv	1.39%	81
Schneider Electric S	2.49%	80
Amadeus It Group Sa	0.53%	79
Asml Holding Nv	4.56%	78
Sika Ag-Reg	0.50%	77
Airbus Se	2.29%	77
Caixabank Sa	1.24%	77
<b>Total</b>	<b>18.92%</b>	

## Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

29/08/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	851	1234	-383

## Répartition par score ESG



## Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	2.29%	6841
Siemens Ag-Reg	3.91%	5502
Eni Spa	0.71%	2573
Totalenergies Se	1.73%	2493
Safran Sa	2.02%	2474
Engie	0.79%	2147
Air Liquide Sa	2.58%	2139
Basf Se	0.57%	1572
Schneider Electric S	2.49%	1502
Enel Spa	1.74%	1276
<b>Total</b>	<b>18.84%</b>	

## Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	47.27%	87.78%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	26.55%	92.45%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	69.02%	92.45%

## Couverture par un score ESG

**Score ESG Global** : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

**Score Environnement** : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Social** : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Gouvernance** : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

## Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 ( autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.